



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Informations générales

Email de contact : agnes.roger@puy-de-dome.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 08 juillet 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Métropole

Nom de la structure porteuse : Clermont Auvergne Métropole

Si protocole de préfiguration : date de signature :

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: Clermont Auvergne Métropole, nature: METRO, SIREN: 246300701
- Préfet du Puy-de-Dôme

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat objectif territorial ADEME
- Nouveau programme de renouvellement urbain 2014-2024 avec l'ANRU
- Convention de délégation des aides à la pierre
- Convention de PIG avec la Préfet en tant que délégué territorial de l'ANAH
- Contrat d'objectif territorial "Chaleur renouvelable avec l'ADEME
- Schéma de transition énergétique et écologique
- Contrat de programme d'actions de prévention des inondations
- Contrat territorial des rivières de la Métropole clermontoise avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- Contrat territorial des 5 rivières avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- Opération de revitalisation de territoire (ORT) en cours de finalisation

- Plan partenarial d'aménagement en cours d'élaboration sur le quartier Saint-Jean/Le Brézet
- Convention ANRU
- Contrat de plan Etat Région 2021-2027- volet territorial à venir
- A venir : contrat vert et bleu avec le Conseil régional
- A venir : contrat territorial de développement durable avec le CD 63
- en cours : convention Air avec l'ADEME
- A venir : contrat d'ingénierie agricole avec le CD63
- Convention Ville Pays d'art et d'histoire (VPAH)

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- France services
- Cités éducatives
- Conseillers numériques France services
- Programme réussite éducative

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Axe 1. Métropole résiliente avec objectifs stratégiques Eau Air Sol Energie Climat
- Ambition : devenir un territoire à énergie positive (TEPos)
- Axe 2. Poursuite de son développement harmonieux
- Ambition culturelle forte
- Stratégie de développement économique offensive
- développement de l'attractivité spotive
- Renforcer les dynamiques touristiques
- Axe 3 : Réussite de la mutation urbaine
- Ambitieux programme de renouvellement urbain
- Vaste plan de requalification des espaces d'activités
- Restructuration des transports en commun
- Transition numérique
- Axe 4 : Capacité d'entraînement des territoires voisins
- S'affirmer en tant que pôle d'équilibre de l'Ouest de la région AURA
- Collaborer avec les territoires périphériques : PETR du Grand Clermont et pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne
- Conforter le partenariat avec le PNR des Volcans d'Auvergne
- contrats de réciprocité avec Saint-Flour Communauté et le PNR Livradois-Forez

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Sensibilisation et animation de la transition
- Loisirs
- Accès à un logement de qualité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Education
- Usages et inclusion numériques

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 103

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- Elus
- Services de l'Etat
- ADEME
- Banque des territoires
- Autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil métropolitain

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CCI

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Tourisme durable
- Efficacité énergétique
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Culture et patrimoine
- Loisirs
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Sensibilisation et animation de la transition
- Accès à un logement de qualité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Oui

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : Non

Mobilisation d'une ingénierie externe : Non

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€